

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
du 19 mars 2015

Le 19 mars 2015 à 20h30, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du bassin de BOLOGNE VIGNORY FRONCLES, se sont réunis à la Salle des fêtes de VIEVILLE, sur convocation de M. Denis MAILLOT.

Présents : M. MAILLOT Denis, Président, Mmes : ACHINI Agnès, ALBAR Patricia, BAUSSMAYER Arlette, CATTANI Annick, DORE Marie-Thérèse, HURAUX Carine, HURNI Marie-Thérèse, KEMPF Sonia, MARTINOT Yolande, REY-COUTURIER Emmanuelle, WYSOCKI Annie, MM : COURAGEOT Michel, DESPREZ Christian, JOURDE Jean Marie, KUHNER Gilbert, LAMONTRE Jean François, LEMBOBE Thierry, LESEUR Philippe, MARASI Julien, PAULIN Michel, PELLOUARD Laurent, PIERRE Nicolas, POINSOT Patrick, REMY Claude, ROY Jean-Yves, RUBINI Jacky, VOIRIN Patrice

Suppléant(s) : M. LEMBOBE Thierry (de M. CONTAL FABIEN)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : HALTZ Hélène à M. MAILLOT Denis, VAUTHIERS Chantal à Mme WYSOCKI Annie, MM : DAMPEYROUX Michel à M. JOURDE Jean Marie, LEJOUR Jérôme à M. VOIRIN Patrice, MAJORKIEWIEZ Francis à M. MARASI Julien, NOIROT Luc à M. KUHNER Gilbert.

Absents ou Excusés : MM : CONTAL FABIEN, DEMERSON PASCAL, DERREZ Jean Pierre, DIEUDONNE Jean-Paul, FLEURY Terry, PASQUIER Jean-Michel.

- **Approbation procès-verbal du 16/12/2014**

Aucune remarque n'étant apportée au procès-verbal de la séance du 16/12/2014, celui-ci est adopté à l'unanimité.

- **Ouverture de crédits budgétaires par anticipation**

Le Président expose que dans l'attente du vote du budget, il convient d'inscrire par anticipation certaines dépenses d'investissement.

Jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, seront inscrits au budget lors de son adoption.

Le Président propose donc d'ouvrir des crédits budgétaires par anticipation comme suit :

Montant budgétisé : dépenses d'investissement 2014 (chapitres 20, 21 et 23) : 538 266.23 €

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil communautaire de faire application de cet article à hauteur de 105 055 € (< 25% x 538 266.23 €.)

Ouverture de crédits proposée :

Chapitre 20 : immobilisations incorporelles :

2031 : + 22 110 € (étude PLUi, étude multi-accueils Froncles et médiathèque Bologne)

2051 : + 2 830 € (ségilog)

2088 : + 1 870 € (édition livret accueil)

Chapitre 21 : immobilisations corporelles :

2183 : + 3 380 € (équipement informatique CEJ)

Chapitre 23 : immobilisations en cours :

2313 : + 74 865 € (tour au puits Vignory)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour en cette période électorale, la séance est levée.